

GÉOMORPHOLOGIE DES PASSES DU BASSIN D'ARCACHON

Réserve Naturelle Nationale du Banc d'Arguin

© Larrousinéy

La poignée de marins qui empruntent régulièrement les passes du Bassin ont toujours été considérés pour leur courage, leur audace, et parfois leur inconscience. Dans ce secteur, les déferlantes qui brisent sur les bancs de sable à fleur d'eau broient, aujourd'hui encore, trop souvent des navires et des vies humaines. Dans ce contexte, et pour faire le lien avec le terrible naufrage de la frégate "La Méduse" sur les côtes mauritaniennes, l'ingénieur hydrographe de la Marine Paul Monnier avait alors baptisé en 1835 un minuscule banc de sable "banc d'Arguin" apparu dans les passes du Bassin d'Arcachon. Depuis, ce banc n'a cessé d'évoluer comme à l'automne dernier quand les structures ostréicoles de la zone Sud du banc d'Arguin ont été balayées par les vagues et/ou ensablées... Il nous est donc apparu important de faire le point avec Jean-Marie Froidefond afin de mieux comprendre les mouvements des bancs de sable situés à l'entrée du Bassin d'Arcachon.

> Sud-Ouest Nature : L'érosion du littoral est aujourd'hui un sujet préoccupant sur la côte girondine. Qu'en était-il par le passé ?

Jean-Marie : À ma connaissance, les premières évocations de ce phénomène sur cette côte proviennent

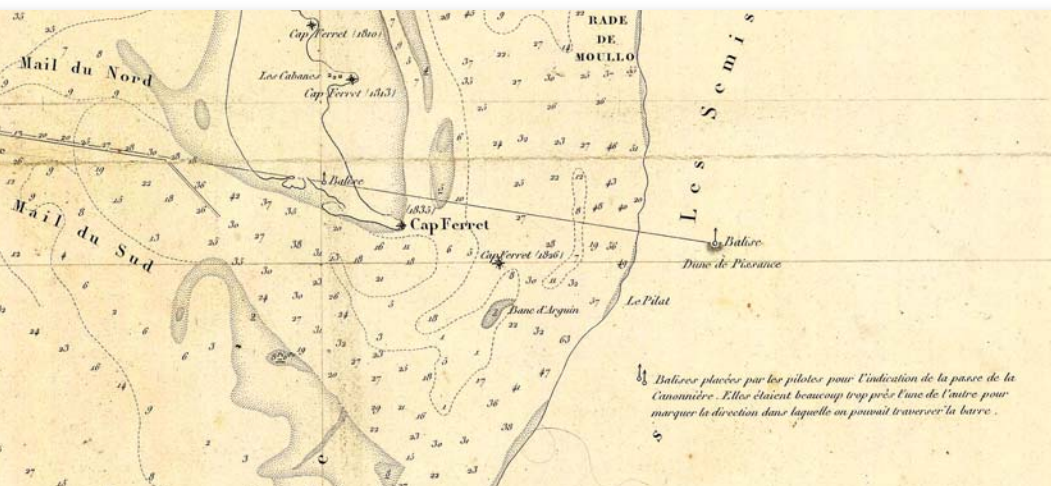
des écrits de Claude Masse aux alentours de 1700. Ce dernier avait noté le recul du trait de côte en observant simplement la présence de souches d'arbres morts en pied de dune. À l'époque, la frange littorale était peu habitée et la problématique principale était plutôt liée à l'ensablement des cultures et des villages par les sables dunaires transportés par le vent. Aujourd'hui, avec l'évolution de l'urbanisation, la perception de ces phénomènes est simplement différente et c'est l'érosion qui retient toute notre attention.

> Sud-Ouest Nature : Le banc d'Arguin s'est considérablement aminci et réduit ces dernières années. Pourrait-il disparaître ?

Jean-Marie : Il y a bien longtemps que je n'essaie plus de prédire quoi que ce soit sur ce secteur aussi complexe. Une fois, j'avais estimé qu'une des passes allait se fermer... et elle s'est finalement réouverte quelques années après ! (Rires) Seuls des outils de modélisation performants, comme celui de l'Ifremer, pourraient permettre d'anticiper les mouvements sédimentaires à court et moyen termes. Néanmoins, la mise à jour des données physiques, dont celles de la bathymétrie, est tellement chronophage que malheureusement

personne ne s'y essaie. Par ailleurs, ces modèles ne prennent souvent pas bien en compte la houle qui est moins prédictive que les marées. Et dans le contexte de changement climatique et de renforcement des événements tempêteux, ça reste un biais important rendant de toute façon impossibles les prédictions à long terme.

◀ **Détail de la carte de Paul Monnier (1835)**



> Sud-Ouest Nature : Si les outils de modélisation ne peuvent pas nous éclairer, pourrait-on au moins savoir ce qu'il s'est déjà passé au cours des siècles derniers ?

Jean-Marie : Avant de répondre, il faut garder à l'esprit que la "dérive littorale", cette résultante des courants qui fait migrer le sable du Nord au Sud le long de la côte océanique, et qui est en partie à l'origine de la formation de la presqu'île du Cap Ferret et du banc d'Arguin, n'est pas continue. Le phénomène peut perdre en intensité, notamment en fonction de la direction et de la puissance de la houle. Et c'est certainement ce qu'il s'est passé au 19ème siècle, quand les passes étaient orientées vers le Nord côté océan.

Le banc d'Arguin pourrait donc se coller à la côte et disparaître comme l'ancien banc de Matoc à partir de 1850. Il pourrait aussi se disloquer entièrement à l'instar des deux kilomètres de pointe Sud qui ont été engloutis depuis trois ans. Enfin, dernière hypothèse, le banc pourrait se reengraisser ou même fusionner avec le banc du Toulinguet comme ça a été le cas avec le "banc du Chien" il y a quelques décennies... Dans tous les cas, il faut garder à l'esprit qu'il règne un équilibre naturel dans ce secteur. Il y aura donc toujours des bancs de sable mais ils émergeront plus ou moins en fonction des années. ■

Benoit DUMEAU, Conservateur RNN Arguin

Jean-Marie Froidefond

Après une étude sur la dune du Pilat, Jean-Marie Froidefond a travaillé à l'Ifremer. En 1981, il intègre le CNRS et l'Université de Bordeaux où il soutient sa thèse sur la géomorphologie de la côte aquitaine. Dans ce cadre, il s'intéresse à la télédétection spatiale appliquée au littoral et participe à de nombreuses campagnes océanographiques. À la retraite depuis près de quinze ans, il suit toujours avec intérêt l'évolution des passes du Bassin d'Arcachon et met ses connaissances au profit de la préservation de notre environnement. Il est adhérent de la SEPANSO Gironde, dont il a aussi été administrateur de 2017 à 2024.



© Zeppelin



> Il a contribué à l'ouvrage collectif "Cartes anciennes du Bassin d'Arcachon, réalisé par des membres de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, passionnés de cartographie. Au long des 192 pages, 204 illustrations témoignent de l'évolution géographique de la façade maritime depuis le Moyen Age.



Rejoignez-nous !

NOM

PRENOM

ADRESSE

.....

.....

TEL

EMAIL

DATE DE NAISSANCE

PROFESSION

TARIFS

- Adhésion individuelle + abonnement SON..... 35 €
- Adhésion familiale + abonnement SON..... 47 €
- Abonnement simple SON..... 19 €
- Adhésion individuelle simple..... 20 €
- Adhésion familiale simple..... 32 €
- En plus de mon adhésion, je fais un don de €

Un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre don vous sera adressé.

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

La SEPANSO compte cinq associations départementales. Renvoyez ce bulletin, accompagné de votre règlement, à celle de votre choix (cochez ci-dessous) :

- SEPANSO Dordogne
- SEPANSO Gironde
- SEPANSO Landes
- SEPANLOG
- SEPANSO Pyrénées-Atlantiques

Règlement à l'ordre de l'association départementale. Adresses au verso.

Abonnements simples à Sud-Ouest Nature à adresser directement à la Fédération SEPANSO Aquitaine.

Les informations recueillies sont nécessaires pour l'enregistrement de votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.